



## **Association de parents de Saint-Blaise**

# **LA CHARTE DU PÉDIBUS**

“ENFANTS”

### **quatre règles d’or à respecter**

1. Je tiens une poignée de la corde et je marche calmement sans gêner les autres.
2. J’attends sur le trottoir jusqu’à ce que le conducteur me dise de traverser.
3. Je porte mon sac convenablement, pour avoir les deux mains libres et pour ne pas gêner mes voisins de voyage.
4. J’écoute ce que le conducteur me dit et je lui obéis.

Signature de l’enfant \_\_\_\_\_